

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 51 (2024)
Heft: 3: Dayana Pfammatter, première yodleuse à avoir étudié son art à l'université

Artikel: La leçon donnée par le peuple
Autor: Peter, Theodora
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1077438>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La leçon donnée par le peuple

Les Suisses veulent des rentes de vieillesse plus élevées. Les votants l'ont clairement exprimé dans les urnes le 3 mars 2024. Ce «oui» à l'initiative des syndicats pour une 13^e rente AVS est un verdict historique.



THEODORA PETER

Pour la première fois dans l'histoire, le peuple a approuvé une initiative de gauche pour étendre l'État-providence. Plus de 58 % des votants et 15 cantons sur 23 (voir carte) ont répondu «oui» à l'initiative populaire «Mieux vivre à la retraite», qui exigeait une rente mensuelle supplémentaire de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS). Les initiateurs et leurs alliés du PS et des Verts ont exulté: c'est un «moment historique» a déclaré Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale.

Il y a dix ans encore, une initiative similaire, qui demandait une hausse des rentes de 10 %, échouait dans les urnes. Mais entre-temps, le vent a tourné. Le système de la prévoyance vieillesse, qui englobe aussi les caisses de pension privées, est de moins en moins à même d'assurer le niveau de vie après la retraite. En outre, la hausse des dépenses liées à l'assurance-maladie, au loyer et à l'électricité pèse sur le budget des retraités. D'après les initiateurs, la perte de pouvoir d'achat cumulée équivaut exactement à une rente AVS mensuelle supplémentaire. Celle-ci correspond à une augmentation de 8,3 % des rentes.

Après le scrutin, l'ambiance était morose dans le camp de la droite. Les partis bourgeois ont terriblement sous-estimé la force explosive de cette initiative de politique sociale. L'UDC, en particulier, d'ordinaire proche du peuple, a été lâchée par son propre électorat. Même l'argument des cercles économiques selon lequel l'extension de l'AVS

coûterait trop cher et entraînerait une augmentation des taxes et des impôts, n'a pas fonctionné cette fois.

La Cinquième Suisse dans le viseur

Avec 65 % de «oui», les Suisses de l'étranger ont accepté l'initiative plus nettement encore que la moyenne suisse. Durant la campagne, les adversaires de l'initiative ont du reste clairement ciblé la Cinquième Suisse et les travailleurs étrangers qui rentrent dans leur pays après leur retraite. L'UDC a critiqué les «rentes de luxe» dont profiteraient les retraités à l'étranger grâce au franc fort et au coût de la vie plus bas. Ce reproche a provoqué l'indignation de nombreux Suisses de l'étranger, ayant justement fait le choix de s'établir ailleurs à leur retraite à cause d'un budget serré. «En Suisse, nos rentes ne nous permettraient pas de vivre»: telle est la substance de nombreux courriers reçus par la «Revue Suisse». Si les personnes concernées n'avaient pas émigré, elles pourraient éventuellement demander des prestations complémentaires en Suisse, ce qui coûterait finalement plus cher à l'État.

Introduction en 2026

La rente supplémentaire telle qu'exigée par l'initiative sera versée à partir de 2026, a assuré le Conseil fédéral après la votation. Comment cette hausse sera-t-elle financée à

long terme? La question n'était pas encore résolue à la clôture de la rédaction. Des déductions salariales plus élevées ou une nouvelle hausse de la taxe sur la valeur ajoutée sont envisageables. Le Centre a en outre émis l'idée d'une taxe sur les transactions financières. D'après les calculs de la Confédération, la 13^e rente AVS coûtera entre 4 et 5 milliards de francs par an. À titre de comparaison: aujourd'hui, l'AVS dépense chaque année quelque 50 milliards pour les rentes.

Non à la hausse de l'âge de la retraite

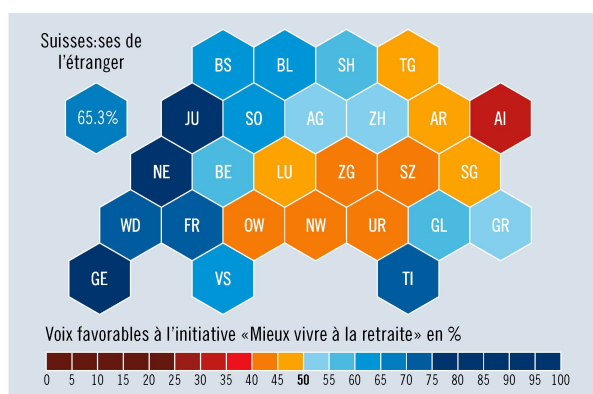
Pour l'instant, il n'est pas question de reporter l'âge de la retraite. L'initiative des Jeunes libéraux-radicaux «Pour une prévoyance vieillesse sûre

Le visage du triomphe de la gauche: le politicien socialiste Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse.
Photo Kestone



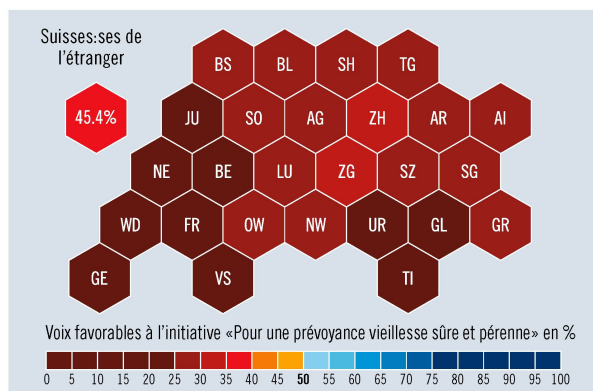
et pérenne» a été rejetée à près de 75 % des voix lors de la votation du 3 mars. Les initiants voulaient reporter l'âge de la retraite à 66 ans au lieu de 65 pour les femmes et les hommes, puis le coupler avec l'espérance de vie moyenne. Le peuple n'a rien voulu savoir de ce projet.

13^e rente AVS



L'initiative a été acceptée à une majorité de 58,3 % des voix. Les Suisses de l'étranger ont même été 65,3 % à dire «oui». Et 15 cantons sur 23 se sont déclarés favorables à une 13^e rente AVS. C'est en Suisse romande que l'approbation a été la plus forte. Les cantons de Suisse centrale et orientale ont dit non.

Élévation de l'âge de la retraite



Seule une petite minorité de 25,2 % a voté «oui». Chez les Suisses de l'étranger, le soutien a été un peu plus important, atteignant 34,2 %. Aucun canton n'a accepté l'initiative «Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne».

Aperçu des votations du 9 juin 2024

Initiative d'allègement des primes

L'initiative du PS Suisse «Maximum 10 % du revenu pour les primes d'assurance-maladie» prévoit d'étendre les réductions de primes financées par l'État. Ce plafonnement des primes a principalement pour objectif de soulager les familles et de préserver le pouvoir d'achat. Les opposants avancent que cela coûterait trop cher à la Confédération. Le Parlement s'est prononcé en faveur d'une extension modérée des réductions de primes dans les cantons. Plus d'informations à ce sujet aux pages 4 à 7.

Initiative pour un frein aux coûts

Le parti du Centre souhaite réduire les primes d'assurance-maladie au moyen d'une initiative pour un frein aux coûts dans le secteur de la santé, qui obligerait les pouvoirs politiques à intervenir lorsque les coûts de la santé augmentent trop fortement par rapport aux salaires. Les opposants craignent une réduction des prestations. Au lieu d'un mécanisme fixe de frein aux coûts, le Parlement propose que le Conseil fédéral fixe des objectifs de coûts et de qualité tous les quatre ans. Plus d'informations à ce sujet aux pages 4 à 7.

Initiative contre la «vaccination obligatoire»

Avec l'initiative «Pour la liberté et l'intégrité physique», les détracteurs des mesures prises pendant la pandémie de coronavirus entendent inscrire l'interdiction d'une «obligation vaccinale» dans la Constitution. Pour leurs adversaires, cette initiative va trop loin. Aujourd'hui déjà, nul ne peut être vacciné contre sa volonté. En cas d'épidémie, le vaccin peut être imposé aux groupes particulièrement exposés ou vulnérables. Les personnes qui renoncent tout de même à se faire vacciner peuvent être exclues de certaines activités, par exemple à l'hôpital.

Loi sur un approvisionnement en électricité reposant sur des énergies renouvelables

La Suisse doit produire rapidement davantage d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables telles que l'eau, le soleil et le vent. La Fondation Franz Weber a lancé un référendum contre la loi adoptée par le Parlement. Pour ces opposants, la construction d'installations solaires ou d'éoliennes menace la protection du paysage et de la nature. Le projet est soutenu par la plupart des partis politiques, mais aussi par de grandes organisations environnementales comme le WWF ou Greenpeace.